

DOSSIER SELECTIF LIGUE PAYS DE LA LOIRE SAISON 2020

1 - PRESENTATION

La Ligue Régionale de Triathlon des Pays de la Loire de Triathlon met en place un cahier des charges pour l'organisation des sélectifs championnats de France Jeunes (Duathlon et Aquathlon) sur son territoire lors de la saison sportive 2020 (période comprise entre le 1er janvier et le 31 décembre).

L'organisation d'une épreuve sélective peut être assurée par toute association agréée par la Fédération Française de Triathlon (F.F.TRI.) située sur le territoire de la Ligue Pays de la Loire de Triathlon.

2 - DISTANCES

Les distances officielles « XS et S » sont à respecter en conformité avec la Réglementation Générale Sportive de la F.F.TRI de la saison 2020.

Le sélectif sera fait en fonction des distances suivantes :

- Benjamins : XS (Uniquement Aquathlon car il n'y a pas de sélectif dans cette catégorie en Duathlon)
- Minimes : XS
- Cadets / Juniors : S

Pour le sélectif duathlon, si la course se fait avec aspiration abri, le sélectif ne peut en aucun cas être couplé à une **vague open**.

Il doit y avoir au minimum un départ décalé de 5 min avec la vague open.

3- RESPONSABILITES

L'organisateur s'engage à déposer auprès de la commission des épreuves , 3 mois minimum avant la manifestation, le dossier technique fourni par celle – ci. Avec photos des lieux risqués! Attention au danger sur les parcours (Equipe de reconnaissance des parcours obligatoire Ouverture/Fermeture + nettoyage)

4- DATE + ACCES + HORAIRES + INSCRIPTIONS

Une attention particulière sera apportée sur l'agencement d'un calendrier :

- Du 1er janvier 2020 au 31 mars 2020 => Sélectif duathlon
- Avril 2020 => Championnat de France de duathlon
- Début mai 2020 => Inter Région Triathlon
- Début juin 2020 => Championnat de France de Triathlon
- Du 6 juin 2020 au 10 juillet 2020 => Sélectif France aquathlon
- Mi juillet 2020 => Championnat de France d'aquathlon

L'organisateur s'engage à ouvrir chacune des courses à **60 jeunes minimums** par catégorie (filles et garçons confondus).

L'ensemble des courses doit être prioritairement mis en place soit le samedi après – midi, soit le dimanche en journée.

-La priorité est faite aux **athlètes licenciés de La Ligue** les courses sélectives ET/OU Championnats Régional ne peuvent pas accueillir d'athlètes non licenciés 95% des dossards seront réservés aux Licenciés (si 15 jours avant la course n'est pas complète l'organisateur après accord de la Ligue pourra ouvrir à plus de 5% de non Licenciés)

*QUOTAS EN FONCTION DE LA LIMITE MAXIMUM D'accueil possible (EX:300 dossards / seulement 5% soit 15 dossards).

5- RESULTATS

L'organisation doit être en mesure de fournir au Conseiller Technique de La Ligue (ctl.paysdelaloire@gmail.com) les résultats des épreuves validés, au plus tard le lendemain de l'épreuve suivant la date de la manifestation.

Le classement fera apparaître : Nom – Prénom – Sexe - Catégorie - Club ou Non- licencié – Numéro de la licence et, à minima, le temps total réalisé.

6- ANIMATION

L'organisateur doit avoir au minimum :

- *Un animateur.
- *Un podium, avec une remise de récompense officiel.
- *Une arche d'arrivée/Départ ou 1/2 Arche d'Arrivée
- *Un plan type de l'organisation car podium / aire d'arrivée
- *Anticiper la demande de matériel (Cf cahier des charges matériel Ligue) :

<https://www.triathlonpdl.fr/page/439986-location-pre-materiel>

7- PARTENARIAT

La manifestation devra être identifiée par le label : « **Sélectif Championnat de France Jeunes Ligue Pays de La Loire de Triathlon** »

(affiche officielle, formulaire d'inscription, dossier et communiqués de presse, publicité officielle, etc...), sur les résultats et sur tout imprimé officiel.

- Favoriser sur la ligne d'arrivée la mise en place des oriflammes et banderoles de la Ligue PDL.
- Ligue PDL met à disposition de l'organisateur ses divers supports médias (logos, banderoles, oriflammes, Communication Ligue ; Mails+ Réseaux Sociaux).
- Sur les courses support du Championnat Régional, La Ligue assure la remise des récompenses (MAILLOT CHAMPION.NES Régional+MEDAILLES)par un élu ou un salarié.
- La Ligue assure le prêt de matériel nécessaire déroulement de l'épreuve (cf liste matériel organisateur)
- La Ligue PDL met à disposition le soutien d'un représentant (Elu ou salarié) pour assurer au bon déroulement de l'épreuve (conseil, aide logistique...)
- La Ligue PDL assure le soutien promotionnel de l'épreuve, à travers son site officiel ainsi que par sa mailing list, garants d'une meilleure visibilité pour les annonceurs potentiels.

Pour tout renseignements:

TRISTAN LE CORVEC

ctl.paysdelaloire@gmail.com

0606857968